9 novembre 2026

HAUSSE DES CARBURANTS

FO MAINTIENT SA REVENDICATION

À la suite de notre courrier du 21 septembre 2026 demandant l'ouverture de négociations sur la prime carburant, la Direction se dit être consciente que les trajets domicile-travail peuvent représenter une charge financière importante pour les salariés utilisant leur véhicule personnel.

Néanmoins, celle-ci n'entend pas donner une suite favorable à l'ouverture d'une négociation spécifique sur ce sujet et nous écrit :

"En effet, la politique de rémunération globale, la prise en charge des frais de transport et le soutien au pouvoir d'achat de nos équipes s'inscrivent dans le cadre global des NAO, lesquelles s'ouvriront dans les prochaines semaines. Engager une négociation isolée en dehors de ce cadre ne nous semble pas opportun.
Soyez toutefois assuré que la Direction demeure extrêmement attentive à la question de la mobilité des salariés et évaluera les dispositifs existants lors des prochaines réunions NAO".

Ainsi, à situation exceptionnelle réponse exceptionnelle, vos représentants FO Carrefour s'engagent de nouveau à porter, lors des prochaines NAO, la mise en place d'une prime carburant.



FO CARREFOUR GROUPE toujours mobilisé pour défendre votre pouvoir d'achat et vos intérêts !

FO 1er SYNDICAT CHEZ CARREFOUR

+ D'INFOS AUPRÈS DE VOS ÉLUS FO